



Manifestation à Paris, le 16 novembre 2013, pour l'arrêt des expulsions de jeunes étrangers scolarisés. PHOTO ALBERT FACELLY

Sans-papiers : des portes davantage entrouvertes

IMMIGRÉS En 2013, la circulaire «d'admission exceptionnelle» a permis un bond des régularisations. Les expulsions restent à un niveau élevé.

Quatre jours après le départ de Manuel Valls et l'arrivée de Bernard Cazeneuve au ministère de l'Intérieur, le Réseau Education sans frontières (RESF) battait le pavé parisien samedi. Plusieurs dizaines de lycéens défendaient Idriss Bakayoko, 20 ans, élève en première au lycée Camille-Jenatzy, sous la menace d'une expulsion au sujet de laquelle il a déposé un recours vendredi devant le tribunal administratif. Ce lycée du XVIII^e arrondissement parisien, qui accueille de nombreux jeunes migrants, s'était déjà mobilisé cet automne pour défendre, en vain, Khatchik Kachatryan, expulsé vers l'Arménie où il effectue son service militaire. Son cas avait été un peu éclipsé par l'irruption de la polémique autour de Leonarda, cette jeune Kosovare dont l'imbroglio autour des conditions de son interpellation avait poussé François Hollande à s'exprimer en catastrophe à la télévision.

Le RESF n'a jamais caché, depuis mai 2012, ses réticences à l'égard du profil et de l'action de Manuel Valls place

Beauvau. Pourtant, le bilan 2013 de l'ancien ministre de l'Intérieur, dévoilé jeudi dernier par le service statistiques du ministère, témoigne d'une augmentation sensible des régularisations. Même si, il est vrai, celui des expulsions est moins positif puisqu'il reste proche de celui de la précédente majorité: 27 000 en 2013 contre 36 000

Selon le bilan 2013 de Manuel Valls à l'Intérieur, dévoilé jeudi, 35 204 personnes ont bénéficié de la circulaire, soit une hausse de 50%.

en 2012, la baisse s'expliquant surtout par la fin du système des retours aidés financièrement, qui ont longtemps profité aux Roms pour effectuer des allers-retours entre la France et la Roumanie ou la Bulgarie.

Scolarisation. La place Beauvau a donc annoncé une hausse globale de 50% des régularisations en 2013. Dans le détail, cette augmentation est surtout portée par la circulaire de novembre 2012 sur «l'admission exceptionnelle au séjour»: 35 204 personnes en ont bénéficié, soit 11 910 de plus

qu'en 2012. L'essentiel de ces nouveaux admis l'ont été pour motif familial (9 477 régularisés, en hausse de 8,4% par rapport à 2012). La circulaire, qui était une des promesses de campagne de François Hollande, a permis aux étrangers pouvant justifier d'au moins cinq années de présence sur le territoire et de la scolarisation d'au

moins un enfant depuis trois ans d'obtenir un titre de séjour.

Le résultat est en revanche moins probant

en ce qui concerne l'immigration économique. Seuls 2106 travailleurs en situation irrégulière ont bénéficié des effets de la circulaire. Ce texte n'a pas permis aux salariés en situation irrégulière de surmonter le principal obstacle que constitue l'absence de fiches de paie. De nombreux petits patrons n'ont par ailleurs pas fait la démarche d'accompagner leurs salariés dans leur demande de régularisation, en justifiant de leur emploi, préférant les abandonner pour recruter de nouveaux sans-papiers. Autre relative

déception: 327 étudiants seulement ont été régularisés grâce à cette circulaire, notamment en raison de leur difficulté à prouver, pour ceux arrivés en France avant d'avoir 16 ans, l'absence complète de liens avec leur famille restée dans leur pays d'origine. Le manque de moyens financiers alloués à la prise en charge des mineurs isolés fait toujours de leur situation un des problèmes les plus aigus en matière d'immigration.

Malades. A ces trois catégories, il faut ajouter la régularisation des étrangers malades (6 000) ou celle des parents d'enfants français (3 000), pour atteindre un total de 45 000 nouveaux régularisés. Mais il convient encore d'y joindre la primodélivrance de titres de séjour pour motif familial (95 000 entrées), motif économique (17 000), motif étudiant (63 000), pour atteindre plus de 200 000 nouvelles entrées en France. Pour autant la France demeure, contrairement à bien des fantasmes, l'un des pays de l'OCDE les plus fermés par rapport à son niveau de population.

FABRICE TASSEL